





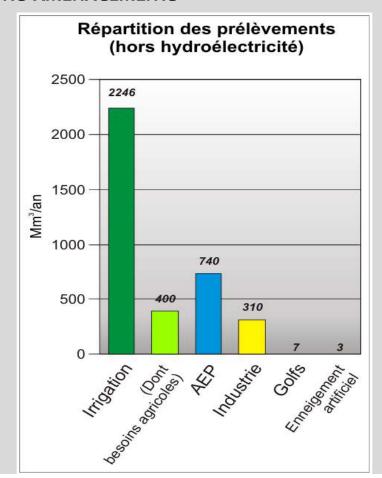
## Le contexte global de gestion de l'eau en PACA

#### DES USAGES PERMIS PAR D'IMPORTANTS AMÉNAGEMENTS

A l'échelle annuelle et sur l'ensemble de la région, une ressource disponible supérieure aux prélèvements pour satisfaire de nombreux usages :

- Ressource superficielle (hors Rhône): 14 milliards de m³ (≈ 440 m³/s)
- Prélèvements totaux (tous usages): 3,4 milliards de m³
- Besoins effectifs des différents usages : 900 millions de m³

Un potentiel d'économie d'eau très important (eau d'irrigation gravitaire, réseaux AEP...) de l'ordre de centaines de millions de m<sup>3</sup>

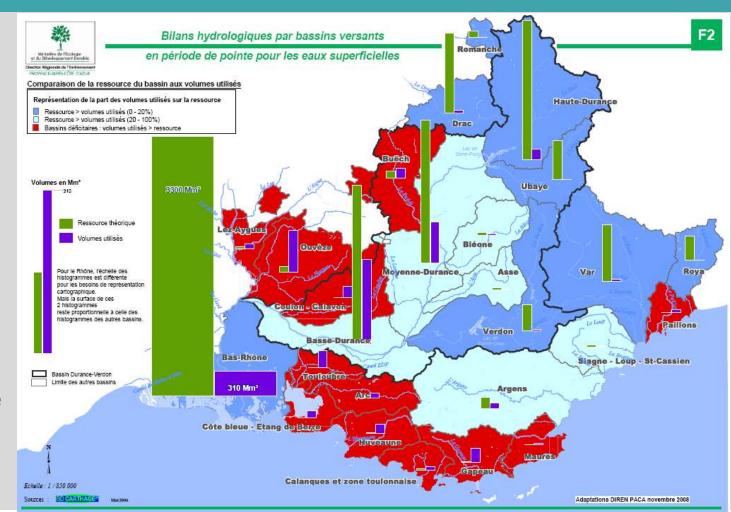




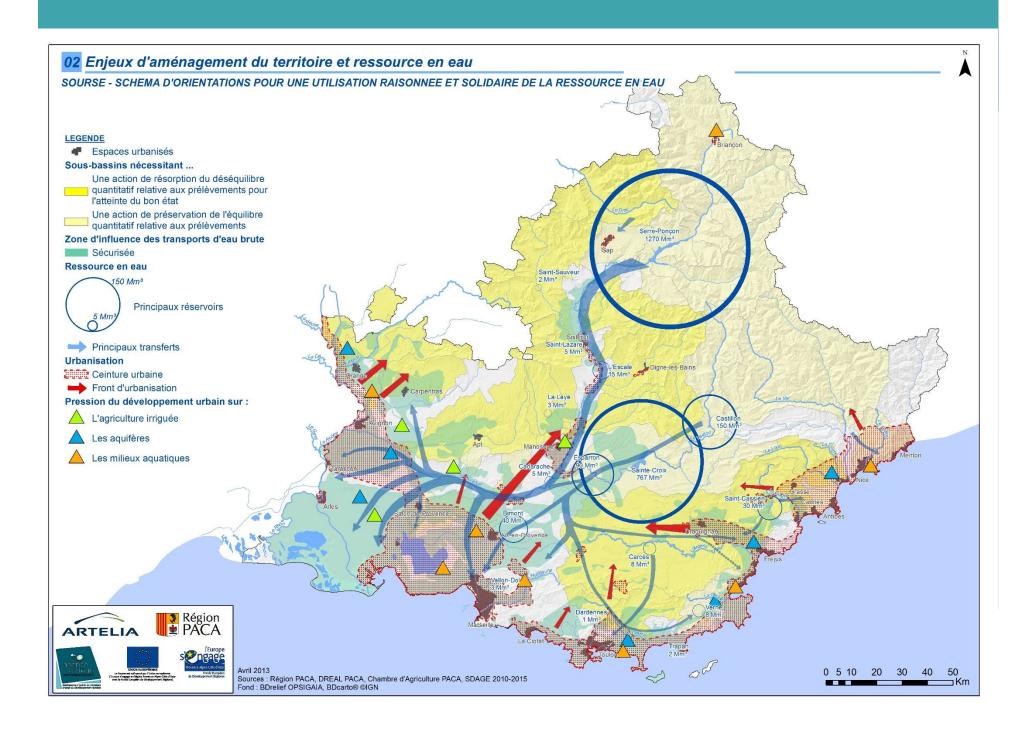
## Le contexte global de gestion de l'eau en PACA

Une ressource importante mais inégalement répartie

Un littoral (et des bassins vauclusiens) disposant de peu de ressources locales où l'urbanisation, l'agriculture et l'affluence touristique augmentent la demande en eau en période estivale.

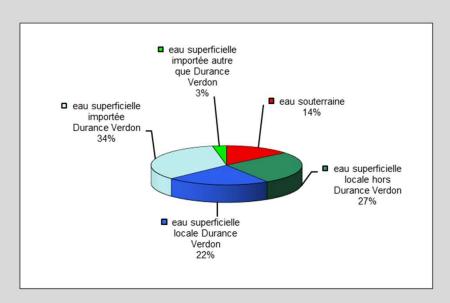






# Les milieux aquatiques, principale ressource mobilisée à l'échelle régionale

Une ressource importante mais inégalement répartie dans le temps et dans l'espace – ressource superficielle pour 86 % des usages – 2/3 de cette ressource superficielle proviennent du système Durance-Verdon



-

La biodiversité est support du développement économique du territoire régional et un moteur de la qualité de vie et de son attractivité sociale et culturelle.

Protéger les milieux naturels et leur fonctionnement est un moyen de garantir la qualité de la ressource pour les usages sur le long terme.

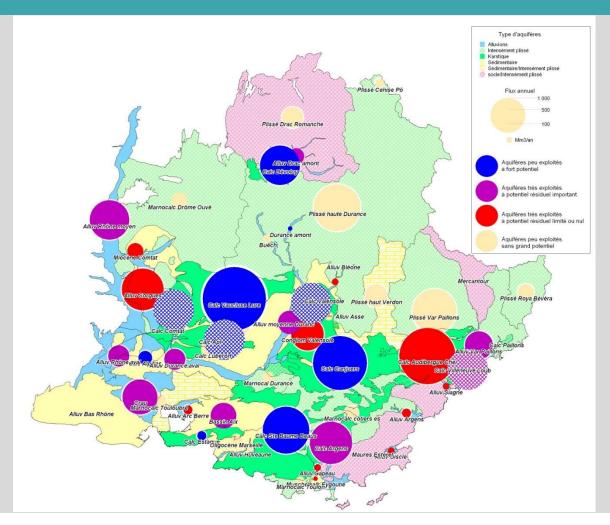


## Le contexte global de gestion de l'eau en PACA

Une ressource souterraine importante et diversifiée mais ...

Inégalement répartie sur le territoire: la majeure partie des aquifères situés dans les zones les plus peuplées, ce qui les rend d'autant plus vulnérables.

Un déficit de connaissance, de gestion et de protection de ces ressources du fait de leur caractère « invisible ».





# Diagnostic - Une ressource superficielle à forte variabilité interannuelle

Ce n'est pas le cumul annuel des précipitations qui caractérise le climat régional mais le déficit estival et la concentration des pluies sur un faible nombre de jours.

La variabilité interannuelle de la pluviométrie est particulièrement forte (ex de Gap : pluviométrie annuelle entre 370 et 1870 mm).

La plupart des systèmes hydrologiques régionaux ont une faible capacité de régulation interannuelle (peu de capacité de stockage).

Les grandes réserves régionales ont pour la plupart une gestion organisée sur un rythme annuel.

Ce sont les disponibilités en années sèches qui donnent la capacité réelle à satisfaire les usages.



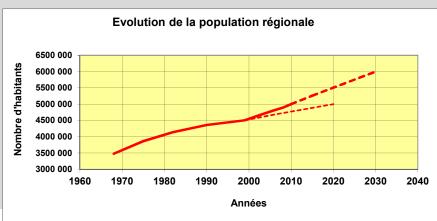
# Un schéma d'Orientations pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la ressource en Eau, le SOURSE, pourquoi ?

Une période de crise avec plusieurs années de sècheresse consécutives (de 2003 à 2007) qui ont montré les limites de l'organisation de gestion et de partage de l'eau telle qu'elle existe actuellement.

L'émergence de nouveaux « usages » : milieux naturels, tourisme (maintien des cotes dans les retenues, APN...) qui imposent de définir de nouvelles règles du partage de la ressource.

Des évolutions attendues qui imposent de dégager des marges de manœuvre

- évolution démographique
- pression urbaine
- changement climatique
- pressions accrues sur les milieux





# Un schéma d'Orientations pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la ressource en Eau, le SOURSE, comment ?

### LE DIAGNOSTIC

L'objectif était de préciser les connaissances sur la ressource en eau et ses divers usages, ses modalités de renouvellement en lien avec le fonctionnement des milieux aquatiques et l'évolution des activités et usages

A partir d'une méthode de co-construction avec les acteurs locaux : le SOURSE, démarche volontaire et non prescriptive

### LA PROSPECTIVE

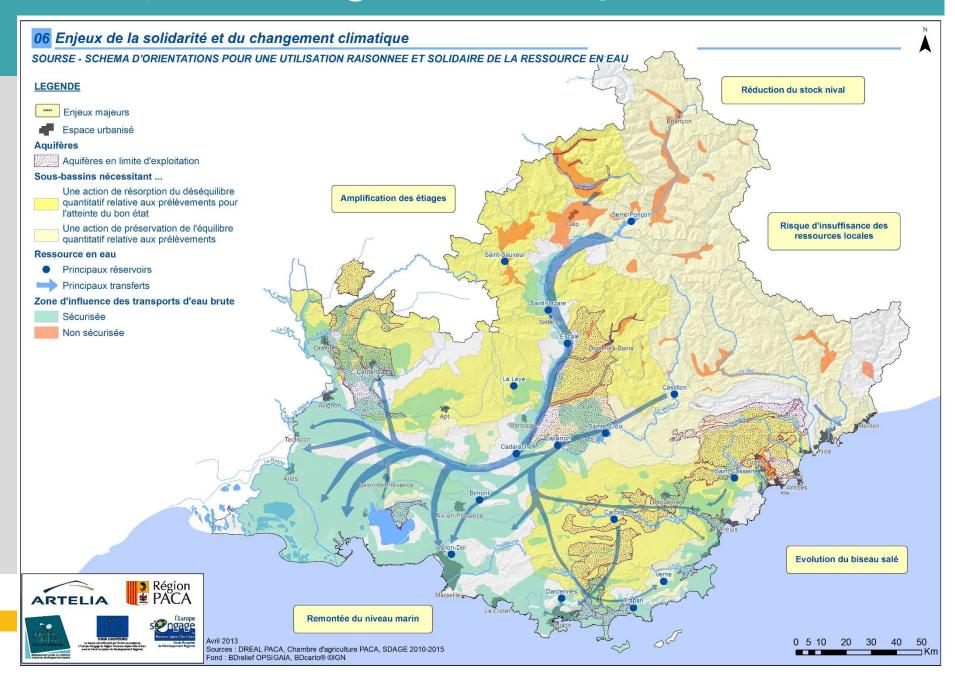
En abordant l'enjeu « eau » sur le moyen et long terme avec 3 fils directeurs (démographie, développement économique, changement climatique)

## LA STRATÉGIE

Il s'agit pour les acteurs régionaux de relever les défis de l'eau à long terme et de construire une politique de gestion globale et solidaire



## Les enjeux du changement climatique



## Les livrables du SOURSE

### Un schéma en 3 volumes :

- 1. le diagnostic
- 2. la prospective
- 3. la stratégie

#### Des documents annexes :

- Un livret des contributions des partenaires
- 2. Une note de cadrage pour une stratégie sur les eaux souterraines
- 3. Des zooms territoriaux
- 4. Un volet cartographique





POUR UNE UTILISATION RAISONNEE ET SOLIDAR DE LA RESSOURCE EN E

### Accès aux documents : sur le site de l'OREMA

<u>Site de l'OREMA : http://www.observatoire-eau-paca.org/environnement/le-schema-d-orientations-pour-une-utilisation-raisonnee-et-solidaire-de-la-ressource-en-eau-sourse-initiative-de-la-region-paca/le-sourse</u> 67.html



## LA CHARTE RÉGIONALE DE L'EAU POUR FÉDÉRER ET MOBILISER AUTOUR DE LA STRATÉGIE

L'objectif majeur est de garantir <u>durablement</u> l'accès à l'eau pour tous en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La stratégie régionale de l'eau : 3 axes

#### **GOUVERNER**

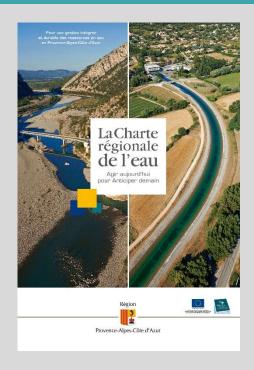
solidarité, gouvernances locales renforcées, responsabilisation des acteurs, lien avec l'aménagement des territoires

#### **AGIR**

préservation des ressources et des milieux, économies d'eau, gestion solidaire et patrimoniale de l'eau

#### **SAVOIR**

amélioration de la connaissance en s'appuyant sur la recherche et l'innovation







# Une stratégie régionale d'hydraulique agricole

**Une stratégie régionale d'hydraulique agricole** pour définir les enjeux prioritaires :

- Rechercher un équilibre entre environnement et aménagement dans les bassins à enjeux sur la ressource en eau.
- Développer une gouvernance régionale de l'eau agricole et favoriser les économies, la modernisation, le partage et la solidarité
- Protéger les terres agricoles irrigables de l'urbanisation
- Assurer la pérennité des canaux et des structures de gestion collective
- Maintenir le potentiel agricole irrigable régional





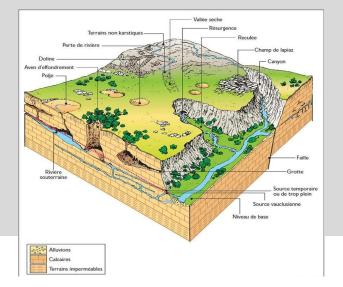
## Une stratégie régionale sur les eaux souterraines

### Une stratégie régionale sur les eaux souterraines visant à :

- Identifier et définir des outils et méthodes à mutualiser à l'échelle régionale.
- Elaborer une classification des masses d'eau souterraines en fonction des enjeux locaux croisés à ceux du SDAGE.

• Décliner des programmes d'actions sur 3 ans sur les masses

d'eau prioritaires.











## L'AGORA, pour une gouvernance partagée

Un espace de dialogue et d'échanges à l'échelle régionale entre acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire

#### **SES MISSIONS**

- MUTUALISER des outils à l'échelle régionale, DIFFUSER les bonnes pratiques et VALORISER les retours d'expérience dans le domaine de l'eau,
- Participer au suivi des informations et données de la gestion de l'eau à l'échelle régionale en FAVORISANT LEUR PORTER A CONNAISSANCE,
- FORMULER DES AVIS sur les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire et les dossiers à enjeu régional au regard des orientations de la stratégie régionale de la ressource en eau
- CONTRIBUER aux démarches de planification et de contractualisation à l'échelle régionale et supra-régionale,
- CONSTITUER UNE INTERFACE avec les instances de bassin et le niveau national.
- EVALUER la mise en œuvre des orientations et des résultats obtenus.

En complémentarité avec les instances de gouvernance locales (comités de rivière, de canaux, CLE, SCOT,...) et départementales.





# L'Assemblée de l'AGORA (1/3)

Une centaine de membres pour une assise large et une représentation fine des acteurs

Seule obligation : l'adhésion à la Charte régionale de l'eau

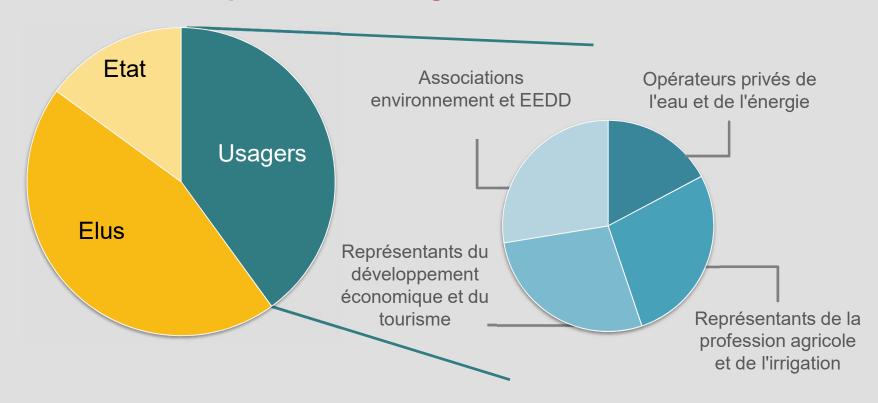


Les membres siègent à l'Assemblée et participent activement aux commissions



# L'Assemblée de l'AGORA (2/3)

## Des membres répartis en 3 collèges





# L'Assemblée de l'AGORA (3/3)

### Des membres de droit

- Structures d'échelle régionale
- Structures dont la légitimité est évidente

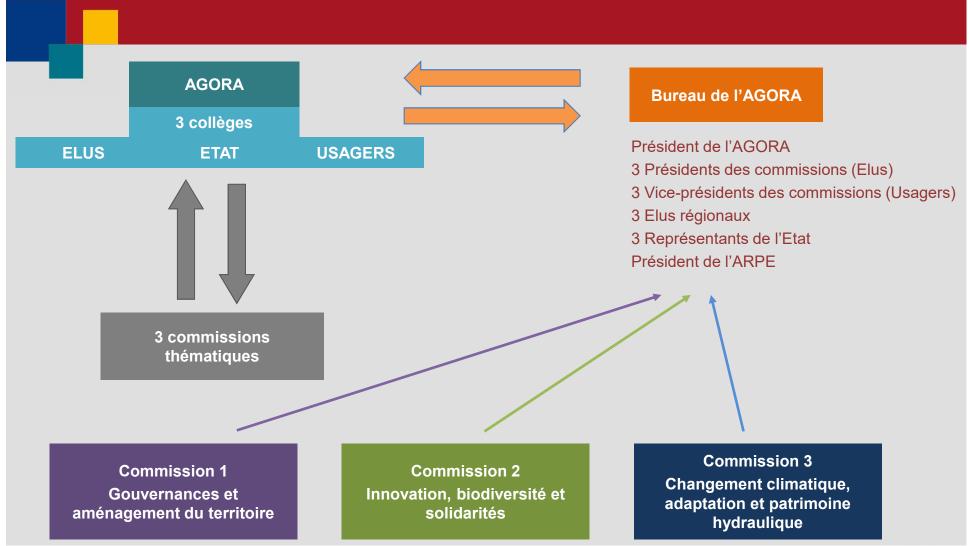


### Des membres désignés suite à appel à candidature

 Parmi des structures multiples : communes, gestionnaires de milieux aquatiques, ASP...

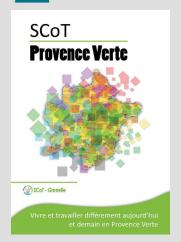


## Fonctionnement de l'AGORA: 3 commissions





# Commission « Gouvernances et aménagement du territoire »



Comment intégrer les enjeux de la ressource en eau dans l'aménagement des territoires ?



Comment pérenniser et/ou initier des gouvernances collectives de l'eau à l'échelle locale ?



Comment sensibiliser, communiquer autour des enjeux de la ressource en eau ?



Comment améliorer le porté à connaissance ?



# Commission « Innovation, biodiversité et solidarités »



Quel partage de la ressource en eau ? Quelles nouvelles modalités de ce partage ? Quelles solidarités mettre en œuvre en région ?



Apron. Source : CREN RH

Comment mieux intégrer les **enjeux des milieux** aquatiques dans le partage de la ressource en eau ? Quelle **préservation à long terme** de la qualité des ressources en eau ?



Drac à sec. Source : Canal de Gau

Quelles **innovations** pour améliorer la gestion de l'eau ?



# Commission « Changement climatique, adaptation et patrimoine hydraulique »



Quels impacts du changement climatique et quelle **stratégie d'adaptation**?



Irrigation canal gravitaire (84) Source : Agence de l'eau RMC

Quelle pérennisation du **patrimoine** de la gestion de l'eau ?



Comment répondre à l'objectif d'accès durable à la ressource en eau pour tous et partout ?

Faut-il mobiliser de nouvelles ressources ?



## Les contributions de l'AGORA

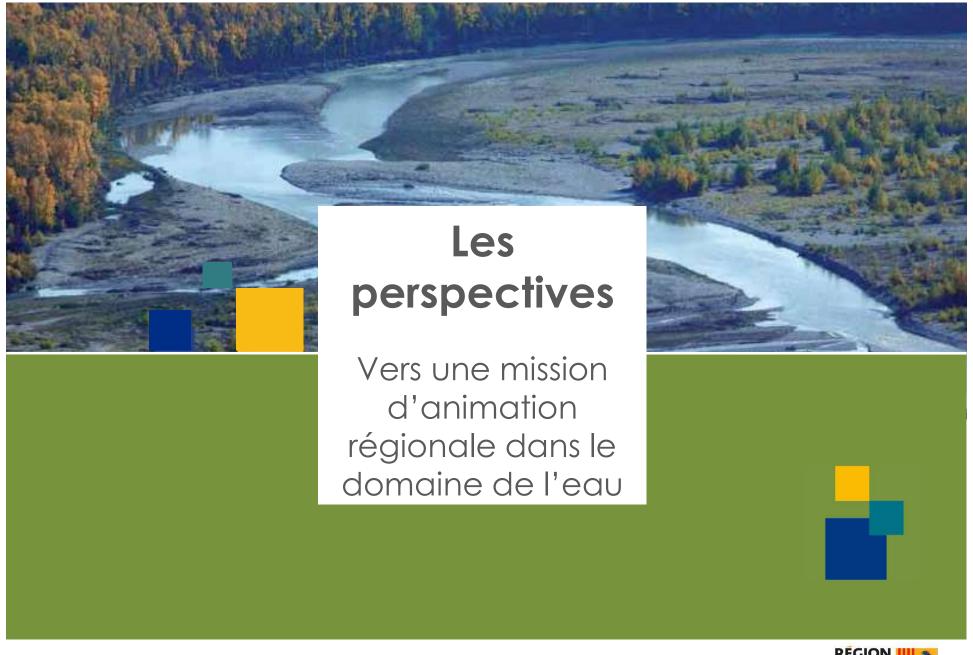
### En 2017

- Contribution sur les enjeux de l'eau au SRADDET
- Contribution à la CTEC Biodiversité sur les enjeux de la biodiversité aquatique
- Contribution des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 11ème programme de l'Agence de l'eau

### En cours en 2018

Contribution à la gestion de la sécheresse







# Perspectives pour la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Planification**: SRADDET / SRDEII

**Compétences** renforcées dans le développement économique et l'aménagement du territoire / Chef-de-filât Préservation de la biodiversité

Aménagements hydrauliques : depuis 2009, la Région est devenue propriétaire des canaux du Canal de Provence sur la concession régionale (par transfert de l'Etat) et depuis 2015 sur la concession de Vaucluse (par transfert du Département)

#### **Animation** dans le domaine de l'eau :

- Dès 2007 autour de la prise en compte des spécificités méditerranéennes dans le SDAGE
- Depuis 2009 par la démarche du SOURSE
- Depuis 2014 au travers de l'AGORA



Vers une prise de compétence d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques (article 12 de la loi NOTRe)



# La mission d'animation dans le domaine de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques

La mission s'appuiera dans sa mise en œuvre sur **l'animation de l'AGORA**.

L'objectif est de relancer la Charte régionale de l'eau pour mobiliser l'ensemble du territoire régional aux enjeux de l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau :



organisation d'une tournée territoriale de la Charte régionale de l'eau à l'automne et d'un Forum régional de l'eau

Dans ce cadre, il est attendu des acteurs de la Pêche :

- Une participation aux travaux de l'AGORA en fédérant les avis de leurs membres
- D'être le relai au sein de leur réseau de la Charte régionale de l'eau pour mobiliser leurs membres pour une gestion durable de l'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



